



*Avenir de la langue française*

*Association loi 1901*

*Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication*

# Avenir de la langue française

Journal de l'association *Avenir de la langue française*

n°68 – Septembre 2019

Association créée en 1992, membre de la conférence des OING et OSC de la Francophonie

## L'Éditorial d'Albert Salon

*Le sommaire est en page 3*

### **La France et la guerre des langues : où en sommes-nous ?**

L'essayiste Henri Gobard (années 1960), François Mitterrand peu avant sa mort en 1996, divers observateurs européens, africains et américains, et nos associations qui se battent depuis plus de trois décennies pour le français et la Francophonie, ont en commun une sérieuse analyse : une guerre est faite à la France. Particulièrement à la langue française, parce qu'elle est depuis longtemps, et reste, à la fois un des principaux facteurs d'unité du pays encore indocile que Condoleezza Rice recommandait de « punir », et une rivale principale de l'anglo-américanisme en langue et culture, en civilisation et conception du monde. Cette guerre est ancienne. Elle prend actuellement une forme particulièrement dangereuse : la tentative d'imposer l'anglais comme seule langue officielle des institutions de Bruxelles malgré le Brexit. Pour en prendre la mesure, il faut lire dans le présent numéro le dossier « Offensive » d'Yves Montenay ; ainsi que l'entretien accordé à *L'Express* par M. Toubon, pour les 25 ans de sa loi. L'essentiel y est. Y est dénoncé le rôle de zélés auxiliaires que jouent celles de nos « élites », y compris dirigeantes, que feu Michel Serres nommait « les collabos de la pub et du fric ». L'heure est au combat.

L'Empire, lui, est dans son rôle invétéré, constant et opiniâtre dans ses orientations et actions. Nous en prenons acte. Ainsi que de son raidissement récent, plus dur avec ses vassaux, face à la montée de très puissants rivaux. C'est donc surtout contre la redoutable « cinquième colonne » dont il bénéficie en France que nous menons nos combats associatifs. Contre l'abandon, le reniement, de ce que nous sommes, de notre langue comme de nos intérêts fondamentaux de vieille nation et de foyer d'une francophonie mondiale. Contre notre auto-vassalisation. Nous en connaissons les terrains principaux : nos universités et grandes écoles que l'on sabote et veut faire passer à l'anglais avec la complicité du ministère et la complaisance des tribunaux administratifs ; l'audiovisuel facteur d'anglo-américanisation depuis les accords Blum-Byrnes de 1946 (30 % de films de Hollywood imposés sur nos écrans de cinéma) ; et la publicité, que le Conseil

constitutionnel, à la suite d'un recours, avait soustraite en 1994 à la compétence déjà réduite de la loi Toubon. L'article 2 de notre Constitution est pourtant bien clair : « La langue de la République est le français ». Ajouté en 1992 à notre demande grâce à l'aide de nos amis parlementaires, il est contourné, car de plus en plus gênant.

Nos lecteurs connaissent déjà les actions menées par ALF depuis 1992. Ils savent que, maintenant, en synergie avec ALF, presque toutes les autres associations indépendantes pour le français mènent ensemble une véritable « Résistance ». Quelques résultats apparaissent. Ainsi, le président de la République a pu annoncer, le 20 mars 2018, sous la Coupole, sa politique pour le français et la Francophonie. Une première. Il a aussi adopté notre projet, lancé en 2001, d'Institut de la Francophonie à Villers-Cotterêts, et l'a doté de moyens. Nos actions et manifestes, tel récemment le « manifeste des Cent » commenté de manière large, inusitée, dans les médias, sont moins occultés, méprisés, raillés par iceux.

Ce début de sursaut peut prendre de l'ampleur. Car le politiquement correct du déni, et du consentement suicidaire au remplacement linguistique, semble se fissurer également dans deux autres domaines très liés à celui de la langue et de la culture : par le regain d'intérêt pour la nation ; et par la forte montée de vrais débats sur l'**excès** d'immigration de gens qui refusent l'assimilation, voire l'intégration. L'espérance demeure donc pour notre langue. Nourrissons-la tous par nos actes, par l'engagement personnel et la générosité.

*Albert Salon*

# Sommaire

<b>Éditorial</b>	<b>1</b>	- Le 1 <sup>er</sup> novembre, l'Union européenne doit passer à deux langues : le français et l'allemand !, par Henri Temple	23
La France et la guerre des langues : où en sommes-nous ?	1	- La francophonie au Tchad : français et arabe cohabitent avec plus de 120 langues	24
<b>Sommaire</b>	<b>3</b>	- Au Vatican, la langue française suscite toujours l'intérêt, par Adélaïde Patrignani	25
<b>Vie de l'association</b>	<b>4</b>	- Le Mexique, acteur de la francophonie, par Juan Manuel Gomez-Robledo	26
<i>In memoriam</i> Dominique Noguez (1942-2019)	4		
<b>Français et francophonie dans les institutions</b>	<b>5</b>		
Langue française : les apports et les failles de la loi Toubon, par M. Feltin-Palas	5		
- Entretien avec Paul de Sinety	7	<b>Brèves</b>	<b>28</b>
- Claude Lelouch et une vingtaine de cinéastes interpellent Emmanuel Macron sur la future loi audiovisuelle	11	- La résistance au « tout-anglais » s'organise	28
Défendons la prospérité de l'espace francophone, par Trang Phan-Labays	12	<b>Courrier des lecteurs</b>	<b>28</b>
Riad Sattouf : « La langue française est mon pays préféré »	15	- Le crépuscule des dieux de la critique cinématographique, par Claude Weisz	28
		- Réflexions reçues du général Henri Roure	29
<b>Dossier</b>	<b>16</b>	<b>Parutions signalées</b>	<b>30</b>
- La langue française n'appartient plus aux Français, par Alice Develey	16	- Le Lexique français-iaai/iaai-français de Daniel Miroux	30
- L'offensive pour une Europe anglophone en dépit du Brexit, par Yves Montenay	19	- Jean-Paul Perreault, un Québécois contre la colonisation des cerveaux de ses compatriotes par l'anglais	31
		- L'urgence francophone, par Catherine Distinguin	32

<p><b>Directeur de la publication et président de l'association</b> : Albert Salon</p> <p><i>Anciens présidents</i> : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur)</p> <p><b>Comité de rédaction</b> : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Laure Fouré, Albert Salon, Nicolas Terver</p> <p><b>Secrétaire de rédaction</b> : Chrystel Guène</p> <p><b>Rédaction et adresse de gestion</b> : 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris tél. 06 59 74 72 82</p>	<p><b>Site internet</b> :</p> <p>www.avenir-langue-francaise.fr courriel : avenirlf@laposte.net</p>
	<p><b>ISSN 1290.6263</b></p> <p><b>Dépôt légal</b> à parution</p>
	<p><b>Imprimé par nos soins</b></p> <p><b>Adhésion à l'association</b> : 40 euros (abonnement au bulletin inclus)</p> <p><b>Vente au numéro</b> : 3 euros</p>

# Vie de l'association

## ***In memoriam* Dominique Noguez 1942-2019**

*Dies irae, dies illa* pour *Avenir de la langue française* (ALF).

Après son président d'honneur Bernard Dorin, ambassadeur de France, voilà qu'elle est orpheline de Dominique Noguez, l'un de ses trois membres fondateurs, son premier président, de 1992 à 1993.

De nombreux hommages ont été rendus par les médias, dont *Le Monde*, au distingué écrivain, critique de cinéma, spécialiste du film expérimental américain, conseiller de Marguerite Duras dans certains de ses films, humoriste (pratiquant l'humour noir et le canular), auteur de recherches sur la littérature française, sociologue de la vie de tous les jours, moraliste et professeur d'esthétique à l'université. ALF tient à ajouter ce qu'elle – et la France – doivent à cet inlassable et inclassable militant de la cause du français qu'on a pu voir se promener dans Paris, un marqueur dans la poche, ajoutant les accents manquants aux plaques des rues.

Récompensé en 2017 par l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre, il avait aussi enseigné au Québec où il gardait de nombreux amis, dont le poète et militant Gaston Miron. Allant bien plus loin que le *Parlez-vous français ?* de Pierre Étienne, le livre *La Colonisation douce* de Dominique Noguez sonna le début de la rébellion politique contre l'effacement en catimini du français en France et à l'international sous les coups de l'Empire, et des Français « collabos de la pub et du fric » (Michel Serres). À la fin de son ouvrage, l'auteur prédisait qu'à force de descendre nous toucherions le fond et que, alors, nous pourrions rebondir.

En vue de la création d'ALF, il avait tenu à lancer, dans *Le Monde* et ailleurs, un manifeste d'alarme publié avec l'aide financière de Philippe Rossillon, Michel Guillou et la nôtre. Il avait alors réussi à obtenir la signature d'une bonne partie de l'intelligentsia de France et d'autres pays francophones. Ancien de la « rue d'Ulm », il incarnait si bien l'esprit universitaire français, faisant mine de traiter des sujets les plus graves sous le masque de l'humour.

Il va manquer à notre cause. Ressuscitons-le – le terme est de lui, s'adressant aux futurs visiteurs de sa tombe – en amplifiant sa résistance souriante et têtue à la « colonisation douce », pour lui dire bientôt qu'enfin, le fond touché, notre opiniâtreté aura amené le rebond.

Guy Dalens, Jean Hourcade, Albert Salon

# Français et Francophonie dans les institutions

*[NDLR : ALF avait rédigé la première esquisse de la loi Toubon. Les procès que M. Toubon évoque ont été faits par ALF et DDC. Idem pour les recours contre les universités sur la base de la loi Fioraso. Albert Salon]*

**Michel Feltin-Palas**

**mfeltin-palas@lexpress.fr**

**Lettre d'information hebdomadaire « Sur le bout des langues »**

## **Langue française : les apports et les failles de la loi Toubon**

**Une fois n'est pas coutume, ma lettre prend cette semaine la forme d'un entretien avec un invité exceptionnel. Jacques Toubon, vingt-cinq ans après son adoption, dresse le bilan de la loi sur la langue française qui porte son nom. Sans langue de bois. Le 4 août 1994 était promulguée la loi « relative à l'emploi de la langue française ». Quels étaient ses objectifs ?**

Il s'agissait d'abord d'une loi de cohésion et d'unité nationale visant à faire du français la langue commune. Il s'agissait aussi de le défendre face aux langues étrangères et, notamment, face à l'anglais. Pour cela, nous avons voulu développer la terminologie, afin de dire en français les évolutions technologiques et faire du français la référence de la consommation et de la vie des entreprises. Il s'agissait en quelque sorte de créer un « droit au français », en tirant les conséquences concrètes de l'ajout à l'article 2 de la Constitution, en 1992, de la phrase suivante : « La langue de la République est le français. »

**Avec le recul, quelles sont les dispositions de votre loi qui ont le mieux fonctionné ?**

La loi a rempli son office dans le monde du travail. Les salariés ont droit à un contrat de travail rédigé en français, afin de savoir à quoi ils s'engagent. Des entreprises comme GE Medical, System NextiraOne et Europ Assistance ont été condamnées pour avoir voulu imposer des documents ou des logiciels en anglais sans traduction à leurs salariés. De même, dans la consommation, les modes d'emploi, les garanties et l'affichage sont rédigés dans la langue nationale, afin de permettre au consommateur de savoir ce qu'il achète. Dans l'enseignement aussi, la loi est à peu près respectée.

**Pas à l'université...**

En effet. La loi Fioraso, en 2013, a modifié mon texte pour favoriser l'anglais dans l'enseignement supérieur et la recherche. C'est la conséquence des pressions des chercheurs et des enseignants qui vivent sous la domination des grandes revues et des grandes universités anglo-saxonnes. Résultat : ils veulent publier en anglais pour être reconnus internationalement. À leurs yeux, il y va de leur carrière. On sait pourtant que les langues véhiculent une pensée différente et que c'est en pensant différemment et en publiant en français que notre école de mathématiques a acquis sa supériorité. Il s'agit là d'une exception, hélas.

### **Votre loi a été contournée dans d'autres secteurs, y compris dans le service public...**

Oui. Je suis chagriné de voir des sociétés comme Air France, La Poste ou EDF multiplier les messages en anglais, préférant s'adresser à des clients potentiellement anglophones plutôt qu'à leurs clients réels, bel et bien francophones. Le pire étant peut-être de voir le ministère de la Culture s'inscrire lui-même dans ce mouvement : pourquoi lancer un « Pass Culture » sans *e* à Pass ?

### **La publicité et les médias s'adonnent eux aussi gaiement aux anglicismes...**

Tout à fait. C'est là, malheureusement, la conséquence d'une décision du Conseil constitutionnel – présidé à l'époque par Robert Badinter – qui a estimé, sous la pression des milieux publicitaires, que ma loi était contraire à la « liberté de pensée et d'expression ». Cela est d'autant plus dommageable que la publicité et les médias exercent une grande influence sur l'ensemble de la population. Cette décision a considérablement affaibli la portée de ma loi.

### **Pour la publicité, elle stipule pourtant que « la présentation en langue française doit être aussi lisible, audible ou intelligible que la présentation en langue étrangère » ...**

Théoriquement, cet article est censé être vérifié par l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité), mais celle-ci considère que « aussi » ne veut pas dire en caractères de même taille ! Disons que l'ARPP est un régulateur assez consensuel...

### **À l'article 21, il est également indiqué que « la présente loi s'applique sans préjudice de la législation et de la réglementation relative aux langues régionales de France et ne s'oppose pas à leur usage ». Or des institutions comme le Conseil constitutionnel multiplient les décisions à leur encontre...**

J'ai toujours été et reste un farouche défenseur des langues régionales. On assiste malheureusement dans ce domaine à un combat idéologique entre le Conseil constitutionnel et les partisans de la charte européenne des langues régionales. À mon avis, le Conseil constitutionnel commet un contresens en luttant contre ces langues menacées tout en laissant libre cours à l'anglais dans l'audiovisuel et la publicité. Car il est bien évident que le français est bien plus menacé par l'anglais que par le picard ou le gascon.

**Propos recueillis par Michel Feltin-Palas pour *L'Express***

## Le nouveau ministre de la Culture, Franck Riester, nous parle



### Laboratoire de la francophonie, engagement en faveur de la maîtrise du français, enrichissement de la langue..., nous revenons sur les nouveaux territoires du français.

Aujourd'hui, la langue française est au cœur de tous les enjeux. Enjeu d'un espace francophone élargi, reflet d'une diversité culturelle en constant renouvellement. Enjeu d'innovations, destinées à répondre aux défis d'Internet et des réseaux sociaux. Enjeu, également, de cohésion territoriale, avec un engagement fort en faveur d'une plus grande maîtrise du français. « Notre langue est essentielle à notre pacte républicain et à la cohésion sociale », a résumé, le 12 février, le ministre de la Culture. À la tête de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), Paul de Sinety, lui aussi récemment nommé, revient sur les nouveaux territoires de la langue.

**« La langue française est un bien commun exceptionnel », a affirmé Franck Riester, au moment de l'installation de la Commission d'enrichissement de la langue française, en février. En quoi cette commission apporte-t-elle un rajeunissement de notre langue ?**

Grâce à la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF), plus de 250 nouveaux termes font leur apparition chaque année dans le *Journal officiel* pour dire la modernité du monde contemporain. Cet apport de sang neuf est un bon exemple du renouvellement de notre langue. La spécificité de la CELF est de valider un certain nombre de propositions faites par un réseau d'experts, dont il convient de saluer l'extraordinaire engagement, regroupant 500 membres bénévoles, associant des hauts fonctionnaires et des professionnels issus d'un large éventail de secteurs. Cette activité est coordonnée par la DGLFLF qui a pour mission, entre autres, de mettre en œuvre des dispositifs de terminologie qui sont essentiels pour notre langue et notre société. Il est intéressant à cet égard de constater que la modernité appelle sans cesse à désigner le monde de manière renouvelée.

**L'accès à la culture dépend d'une bonne maîtrise du français, première étape indispensable, sans laquelle rien n'est possible. D'autres initiatives vont dans ce sens.**

**On pense au travail que mène l'Académie française autour de la féminisation des noms de métiers, par exemple.**

L'Académie française est un partenaire privilégié dans nos travaux. Mais elle intervient aussi sur de nombreux autres aspects de notre langue concernant la norme et l'usage. La DGLFLF, quant à elle, a pour mission de faire un travail d'équivalence terminologique à partir de nouveaux termes provenant de langues étrangères (et, pour une très large part, de la langue anglaise) pour que le français soit en phase avec notre monde dans ses domaines les plus techniques et scientifiques.

**La langue est également un facteur extraordinaire de cohésion sociale. En quoi consiste l'appel à projet « Action culturelle et langue française » dont la reconduction à hauteur d'un million d'euros vient d'être annoncée pour l'année 2019 ?**

L'un des grands enjeux au sein de la DGLFLF est non seulement de dire le monde contemporain à travers une langue adaptée, mais également d'accompagner l'ensemble des territoires de la République vis-à-vis des citoyens qui se sentent délaissés et qui n'ont pas forcément l'habitude d'accéder à la culture. C'est là tout l'enjeu de cet appel à projets qui, à travers le tissu majoritairement associatif, soutient plus de 150 projets chaque année. La langue permet à chacun d'exprimer ses opinions comme ses émotions. L'accès à la culture dépend donc d'une bonne maîtrise du français, première étape indispensable et sans laquelle rien n'est possible.

**Lors du Sommet de la francophonie à Erevan en octobre dernier, le Président de la République a rappelé que le français serait parlé par près de 700 millions de locuteurs au milieu du siècle. Cette francophonie, qui sera « une force dans la mondialisation », va désormais avoir un lieu spécial, Villers-Cotterêts. En quoi ce projet va-t-il dynamiser la francophonie ?**

Villers-Cotterêts est un très beau symbole. C'est en effet dans ce lieu, destiné à devenir un espace international de la création, de l'innovation et de la recherche sur la langue française, qu'a été signée, sous François 1<sup>er</sup>, l'ordonnance instituant le français pour la signature des actes administratifs. Ce projet de Cité internationale de la langue française, dont le Centre des monuments nationaux assure la mise en œuvre, est une réelle occasion pour faire prendre conscience à tous nos concitoyens de la diversité extraordinaire des cultures francophones. C'est également l'occasion de mettre en œuvre, dans un contexte socioéconomique difficile, des projets culturels et linguistiques à l'intention des populations les plus vulnérables.

À côté du projet de Villers-Cotterêts, notre objectif partagé avec la Direction générale de la création artistique est de mettre en réseau l'ensemble des acteurs de la francophonie. Des pôles de référence francophones ont été suggérés et sont en cours de constitution. Je pense notamment à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon ou au festival des francophonies en Limousin. Il me semble que, là aussi, il y a une vraie chance à saisir. Les publics issus de la diversité, qui peuvent se sentir aujourd'hui délaissés par une offre culturelle « plus classique », ne seraient-ils pas davantage réceptifs à une offre francophone ou ultra-marine de qualité, venue d'ailleurs, en dehors de l'Hexagone ?

**Le projet de Cité internationale de la langue française est une réelle occasion pour faire prendre conscience à tous nos concitoyens de la diversité extraordinaire des cultures francophones**

### **L'innovation est au cœur du projet de Villers-Cotterêts...**

C'est, en effet, l'un des moteurs de ce projet. L'innovation est également au cœur de nos activités. Dans la feuille de route que m'a confiée le ministre de la Culture, il y a le défi de réinvestir la Toile et les réseaux sociaux à partir de la problématique linguistique, de renforcer notre coopération avec nos partenaires francophones, sur le sujet de la « découvrabilité » avec le Québec en premier lieu, et de réfléchir à la place du français dans le monde des sciences. Sur la question numérique, pourquoi ne pas imaginer un grand jeu international en ligne concernant la langue française ? Pourquoi ne pas s'appuyer sur un réseau d'influenceurs de la langue française qui pourrait en donner une image dynamique ? Enfin un dictionnaire des francophones verra bientôt le jour ; il réunira, sur une plateforme spéciale, la grande diversité des mots de langue française, en provenance du monde entier.

Nous avons aussi le dessein de travailler sur la question de l'intelligence artificielle, en particulier sur les programmes qui pourraient faciliter la circulation des savoirs, des idées et de la traduction. C'est un enjeu crucial pour la mise en œuvre d'une offre européenne plurilingue. L'innovation et le numérique sont des pistes passionnantes, à même de répondre de manière pertinente aux défis de la construction européenne. Tant que le citoyen européen n'aura pas la conscience de pouvoir s'exprimer en étant compris dans sa propre langue, le projet d'une Europe de la culture ne pourra pas me semble-t-il avancer avec autant d'efficacité qu'on le souhaiterait. La mise en œuvre d'un Forum international ambitieux sur l'innovation au service de langues d'Europe pourrait être réalisée, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, début 2022, en étroite concertation avec les autres ministères concernés (ministères de l'Europe et des Affaires étrangères, mais aussi de l'Éducation nationale).

**Tant que le citoyen européen n'aura pas la conscience de pouvoir s'exprimer en étant compris dans sa propre langue, le projet d'une Europe de la culture ne pourra pas avancer avec autant d'efficacité qu'on le souhaiterait**

**Vous parliez tout à l'heure d'un rajeunissement du français. La sensibilisation et la diffusion sont-ils un autre volet de ce renouvellement ?**

À côté du formidable travail réalisé par la Commission d'enrichissement de la langue française que préside l'académicien Frédéric Vitoux, l'autre grand défi sera de mieux diffuser l'emploi de la langue française auprès de nos concitoyens comme d'un certain nombre de « milieux prescripteurs ». Notre base de données France Terme doit être repensée dans cette perspective. L'enjeu est de faire comprendre, notamment aux médias, aux publicitaires et au monde du travail, la responsabilité qui est la leur en matière d'emploi du français. Mais encore faut-il qu'ils se sentent davantage concernés et qu'ils soient mieux informés. Nous souhaitons ainsi mettre en place des applications et outils numériques à destination de ces publics afin qu'ils puissent utiliser de la meilleure façon l'ensemble des termes en français.

L'anglicisme généralisé, qui ajoute un risque de fracture linguistique au risque de fracture sociale du pays, est un phénomène singulier, bien qu'ancien et c'est d'ailleurs très drôle quand on lit déjà dans la *Recherche* le snobisme angliciste de certains personnages que Proust ridiculise. Aujourd'hui, nous devons être le seul pays francophone à nous adresser à nous-mêmes dans une autre langue que la nôtre... Est-ce par désamour de soi, par manque

de confiance ? Mais je salue de belles initiatives, émanant de nombreux jeunes artistes, auteurs et créateurs d'expression française ainsi que des acteurs de la société civile qui me font croire que le soleil de notre langue reluira pleinement.

En 2019, nous fêtons les 25 ans de la loi Toubon qui garantit l'emploi de notre langue. Nous devons beaucoup à cette loi. Un grand nombre d'élus en ont conscience et y sont très attachés. Ce sera, avec eux, l'occasion d'engager un nouveau dialogue au sein du Parlement : pourquoi ne pas proposer un rendez-vous, annuel, au sujet de la langue française et des langues de France qui permettrait de débattre, entre élus, afin de mieux identifier encore les priorités linguistiques de nos territoires ? Ne l'oublions pas, le ciment de notre pays, c'est notre langue ! C'est ainsi que l'exprime notre Constitution : « La langue de la République est le français » (art. 2). Et il revient à la DGLFLF, placé sous l'autorité du ministre de la Culture, de coordonner, pour le gouvernement, la politique linguistique. Notre mission s'inscrit dans un cadre interministériel.

**« Les jeunes écrivains, artistes et créateurs, chanteurs, rappeurs, slameurs, en France et dans le monde, savent [que le français est notre bien commun], le disent, le montrent », souligne Franck Riester, en ajoutant : « Parce que c'est l'affaire de tous, soyons fiers de notre langue ! » La langue est en effet l'objet du partage par excellence...**

La question de l'exemplarité est en effet essentielle. L'emploi du français, quelles que soient les circonstances dans lesquelles on est amené à s'exprimer, a fortiori dans les enceintes internationales où le français est langue officielle, dépend de chacun d'entre nous. C'est notre responsabilité collective. Le ministre, qui souhaite placer l'exemplarité et la responsabilité au cœur de son projet, nous y encourage.

### **Sensibilisation : les temps forts de la Semaine de la Langue française**

Alors que la Semaine de la langue française et de la francophonie, conçue par le ministère de la Culture, débute samedi 16 mars, Paul de Sinety revient sur les ambitions de cette vaste opération nationale de « sensibilisation » au français. « Riad Sattouf nous fait l'honneur d'être le parrain de la Semaine. Ce formidable auteur de romans graphiques, originaire de Syrie, s'exprime dans une forme et un genre inattendus. Il représente un beau symbole d'une création de langue française ouverte sur le monde et qui nous enrichit ! Nous allons bénéficier de ses interventions notamment lors de la classe de maître qui sera organisée au grand auditorium de Radio France et sera un des grands moments de cette semaine. » Parmi les autres temps forts, Paul de Sinety a mis l'accent sur la création d'un prix concernant le concours « Stop aux infox ! » « Avec l'Union francophone et un certain nombre de partenaires francophones (France Médias Monde, TV5, l'ARPP, France Télévision...), nous lançons un prix à destination de jeunes talents francophones du milieu de la publicité sur le thème des intox. Les élèves lauréats du concours "Dis-moi dix mots" seront également reçus à l'Académie française et un concours d'éloquence sera organisé en présence du ministre. Un forum consacré à l'action culturelle et à la maîtrise du français dans les territoires réunira de nombreux acteurs rue de Valois. Enfin, Romanica, le premier jeu vidéo en ligne sur les langues romanes, mis en œuvre par le ministère et l'Organisation internationale de la Francophonie, sera également lancé... Des milliers de manifestations auront lieu à Paris et en province, mais aussi, le 20 mars lors de la Journée de la francophonie, dans l'ensemble des pays francophones avec le concours de l'OIF. »

## Claude Lelouch et une vingtaine de cinéastes interpellent Emmanuel Macron sur la future loi audiovisuelle



AFP, *Le Monde* et *Le Journal du Dimanche* du 7 avril 2019

**Costa Gavras, Claude Lelouch, Olivier Nakache et Éric Toledano mettent en garde le gouvernement dans une tribune en alertant contre l'hégémonie des géants américains.**

Ne pas « *sacrifier sur l'autel* » de l'« *ultralibéralisme* » le modèle français, telle est la requête exprimée par une vingtaine de cinéastes.

Ce texte, intitulé *60<sup>e</sup> anniversaire du ministère de la Culture : le combat continue ?*, est notamment signé par Claude Lelouch et Radu Mihaileanu, les présidents de l'ARP (Société civile des auteurs, réalisateurs et producteurs). Ils déplorent que les géants américains (Disney-Fox, Netflix, Amazon, Apple, Facebook) « *accentuent une hégémonie que nous étions parvenus jusqu'ici à limiter grâce à l'exception culturelle* » et « *déploient de véritables stratégies de prédation économique pour inonder les territoires européens de contenus américains.* »

### « Prédation économique »

« Ils ébranlent les écosystèmes vertueux que nous avons mis tant d'années à construire », regrettent-ils, estimant que « si ce modèle vertueux doit être modernisé à l'ère numérique, il ne peut en aucun cas être sacrifié sur l'autel d'un ultralibéralisme déjà en partie responsable de la dégradation de nos sociétés et de la poussée des extrémismes ».

Pour les cinéastes, « c'est malheureusement cette voie qu'a privilégiée l'Autorité de la concurrence dans son récent rapport relatif à la prochaine loi audiovisuelle » qui doit être présenté cet été en Conseil des ministres par le ministre de la Culture.

### **La suppression de la redevance dans le viseur**

Ils déplorent également les récentes déclarations du ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, « qui souhaite la fin du service public audiovisuel en supprimant la redevance ».

*Monsieur le Président, votre action politique doit porter les valeurs culturelles pour lesquelles l'État français s'est toujours battu, sous peine sinon que ce quinquennat soit le fossoyeur du cinéma et de l'audiovisuel français »*

« Avant nous, l'Espagne et l'Italie ont connu cette vague de dérégulation, qui a tout emporté sur son passage, détruisant des cinématographies autrefois brillantes au niveau international, ainsi que des milliers d'emplois », poursuivent-ils.

« Monsieur le Président, votre action politique doit porter les valeurs culturelles pour lesquelles l'État français s'est toujours battu, sous peine sinon que ce quinquennat, avec cette loi, ne soit le fossoyeur du cinéma et de l'audiovisuel français », préviennent les signataires.

Ils précisent que l'ARP organisera plusieurs débats publics sur le thème, dont le premier aura lieu le 6 mai au Cinéma des Cinéastes à Paris, et lance un cercle de réflexion « associant une trentaine de personnalités de notre secteur, réunies pour dessiner les contours du cinéma et de l'audiovisuel de demain, au-delà des intérêts particuliers ».

## **Défendons la prospérité de l'espace francophone au service de la langue française !**

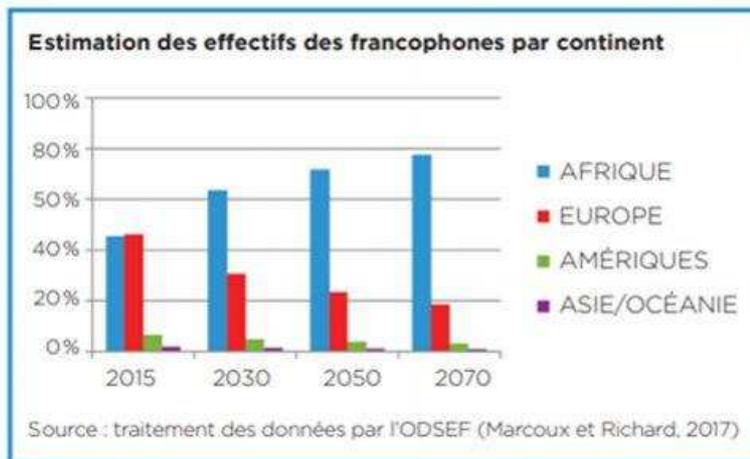
**par Trang Phan-Labays**

*FIGAROVOX/TRIBUNE - Directrice adjointe chargée des formations à l'Institut international pour la francophonie, Trang Phan-Labays dresse le tableau des enjeux à venir pour la Francophonie, à l'aune des prévisions de croissance démographique de l'Afrique. (Extraits.)*

**Le nombre de francophones est estimé à 300 millions, une hausse de près de 30 millions par rapport à 2014.**

Le français est la deuxième langue étrangère apprise dans le monde, derrière l'anglais, une des deux langues parlées sur tous les continents, une des six langues officielles de l'ONU et une des cinq langues « mondiales ». Selon le rapport 2018 de l'Observatoire de la langue

française dans le monde de l'OIF (OLF), le nombre de francophones est estimé à 300 millions, une hausse de près de 30 millions par rapport à 2014. Il affirme encore une fois que le continent africain héberge le premier foyer de francophones dans le monde. Il est à souligner que cette fois-ci les prévisions sur le nombre de francophones ont été révisées à la baisse : « Les différents scénarios projectifs concernant le nombre de francophones en 2070 restent ouverts : entre 477 millions et 747 millions de francophones. » Pourquoi donc un tel écart comme si rien n'était certain ? La francophonie est-elle un phénomène mouvant et insaisissable ? En réalité, derrière les constats élogieux sur la langue française, se cachent une multitude de défis à relever car rien ne garantit l'irréversibilité du statut de langue mondiale du français dont le développement n'appartient plus à son foyer d'origine, la France.



Le déclin du statut international de la langue française est palpable, et ce, depuis déjà un siècle. Certes, la langue française est la 5<sup>e</sup> langue la plus parlée dans le monde, mais en nombre absolu, elle est largement dépassée par l'anglais (1 500 millions), le chinois (1 537 millions), l'espagnol (577 millions), l'arabe (538 millions), entre autres. Son statut international est de plus en plus menacé par un anglais envahissant à tous les niveaux et dans tous les domaines. Dans les institutions européennes où le français fait partie des trois langues pivots, les documents écrits en langue française de la Commission européenne ne représentaient en 2016 que 3,7 % par rapport à 82,5 % en langue anglaise alors que ces pourcentages étaient respectivement de 35 % et 48 % en 1999 (selon les sources de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France). Dans les institutions onusiennes comme dans plusieurs autres organisations internationales et régionales, le constat reste le même : partout, le français recule face à l'anglais. En France, il n'est pas rare de voir les réunions de direction de grandes entreprises se dérouler en anglais même si tout le monde peut parler français. Quant à la science, les chercheurs français doivent de plus en plus recourir aux publications en anglais pour être reconnus. En fait, même si la langue française est la deuxième langue étrangère apprise dans le monde, rien n'indique qu'elle le restera dans l'avenir.

Se pose donc une double question tant sur son enracinement en Afrique, que sur l'avenir démographique de la Francophonie et son attractivité au niveau international. La plupart des pays africains anciennes colonies françaises l'ont choisie comme langue administrative et éducative après leurs indépendances. Par conséquent, ce sont les écoles africaines qui ont contribué le plus au développement de la francophonie. Ainsi, l'avenir de langue française dépend rigoureusement de son enseignement en Afrique aux points de vue

quantitatif et qualitatif. Et c'est bien sur ce point que le bât blesse, car tout est à faire pour l'éducation en Afrique.

### **L'éducation en Afrique francophone ne peut plus se contenter des actions de « coup de pouce »**

Sa zone subsaharienne en particulier manque cruellement de professeurs pouvant enseigner en français. Il ne s'agit pas ici d'un seul besoin de formation des maîtres. Les besoins en formation continue, en infrastructures (construction d'écoles), en programmes d'enseignement éducatifs adaptés, etc. se présentent tous comme prioritaires et urgents. Dans ce contexte, il est évident que l'éducation en Afrique francophone ne peut plus se contenter des actions de « coup de pouce ». Les acteurs nationaux et internationaux devraient travailler pour un grand plan « Marshall » éducatif de l'Afrique.

Il est encore trop tôt pour dresser le premier bilan des mesures « macronistes » en vue de la promotion du français hors de France. Mais encore une fois, nous sommes loin du compte car la France toute seule ne suffira pas. Les pourvoyeurs principaux des apprenants de la langue française relèvent plutôt des établissements nationaux, comme l'a remarqué le dernier rapport de l'OLF : « Sur les 81 millions d'individus suivant un enseignement en français, les trois quarts sont inscrits dans des établissements nationaux (publics et privés) situés dans des pays d'Afrique subsaharienne ou de l'océan Indien. »

L'enthousiasme du président Emmanuel Macron pour « une francophonie forte, rayonnante, qui illumine, qui conquiert » ne devrait pas masquer la réalité selon laquelle, depuis longtemps, la langue française s'est échappée du destin de la France. Son statut de langue diplomatique mondiale a été porté, dans le temps, par celui de première puissance européenne de la France.

Le français s'est propagé par la force des choses : à travers le rayonnement diplomatique et culturel du Royaume français et son expansion coloniale sur les cinq continents [...] Ensuite, la fin de son Empire colonial et la montée de l'hyperpuissance américaine en ont eu raison. L'expansion vertigineuse de la langue anglaise dans le monde s'impose souvent par elle-même car son poids écrasant est intimement lié aux puissances dominantes anglo-saxonnes actuelles. Il est à souligner que l'anglais comme première langue mondiale est largement porté par ses locuteurs seconde langue et langue étrangère représentant 80 % environ du nombre total de locuteurs d'anglais.

Quant aux francophones, 22 % seulement ont le français comme seconde langue ou langue étrangère. C'est précisément sur ce point que nous devons nous interroger sur les facteurs d'attractivité et d'utilité de la langue française dans la mondialisation actuelle. Comment susciter le besoin d'apprentissage et l'usage de notre langue dans les pays du monde ? L'espace francophone s'est élargi sur les cinq continents. La langue française est la 3<sup>e</sup> langue d'affaires au niveau international. Il s'agit donc des atouts sur lesquels tous les acteurs doivent se pencher afin d'aider les pays francophones à être leurs propres acteurs de développement et de prospérité. Les coopérations culturelles et linguistiques pour le français doivent s'inscrire maintenant dans une approche globale de l'émergence de nouveaux pôles d'attractivité en Francophonie, condition *sine qua non* pour le maintien de notre langue comme une des grandes langues mondiales d'ici à 2070. Osons donc une Francophonie décentralisée et prospère où le français s'impose comme une langue d'appel.



## **Riad Sattouf : « La langue française est mon pays préféré »**

**Auteur de *L'Arabe du futur* et des *Cahiers d'Esther*, deux immenses succès de librairie, Riad Sattouf a été le parrain de la Semaine de la Langue française et de la Francophonie, consacrée cette année aux métamorphoses de l'écriture. L'occasion pour nous d'en apprendre davantage sur la manière dont la bande dessinée a façonné son rapport à la langue française.**

**L'édition 2019 de la Semaine de la Langue française et de la Francophonie, dont vous êtes le parrain, porte sur les « métamorphoses de l'écriture ». Pouvez-vous nous donner des exemples de formes créatives d'écriture qui vous ont marqué, dans la bande dessinée ou ailleurs ?**

J'ai appris à lire le français en lisant *Tintin* : un français très respectueux, très bien écrit, avec des typos lisibles et claires. Puis à l'adolescence, mon grand choc a été la découverte des bandes dessinées de Philippe Druillet.

**Et vous, quelles libertés aimez-vous prendre, en tant qu'auteur, avec l'écriture et le langage ?**

Je suis obsédé par l'orthographe, peut-être parce que j'ai encore l'angoisse de la dictée ! Depuis que je suis édité par Allary Éditions, j'ai la meilleure correctrice du monde. Je ne supporte pas qu'il reste la moindre faute dans mes livres. Si quelqu'un trouve une faute dans l'un des volumes d'*Esther* ou de *L'Arabe du futur*, je lui envoie tout de suite un exemplaire dédié ! Cette obsession pour l'orthographe ne m'empêche pas d'aimer retranscrire le langage parlé de façon phonétique, de transformer plusieurs mots en un seul, de déformer les lettres, les mots, d'inventer des orthographe de rechange, etc. J'adore ce jeu avec les mots, c'est pour moi une sorte de drogue ! L'apparition soudaine de nouveaux mots, de nouvelles expressions, de nouveaux tics me semble être la définition même d'une « langue vivante ».

**Dans vos dernières séries de bandes dessinées, *L'Arabe du futur* et *Les Cahiers d'Esther*, vous vous intéressez à l'évolution de l'enfance, qui bien souvent va de pair avec une modification de notre rapport à la langue française orale et écrite...**

Oui, j'aime beaucoup observer et retranscrire les différentes formes que peut prendre la langue française. La langue de l'enfance, de l'adolescence, de l'âge adulte, les langues des différentes classes sociales, des différentes régions, les accents, les mollesses, les préciosités, les tics de langage, les nouveaux mots... Esther, qui existe réellement, grandit, et avec elle sa maîtrise de la langue. C'est très intéressant à observer et à décrypter. Cela dit beaucoup de la société, et de ce que les gens en comprennent. J'adore découvrir qu'elle utilise de nouveaux mots, de nouvelles expressions, de nouveaux tics qui apparaissent soudainement, sans même qu'elle s'en rende compte... Cela me semble être la définition même d'une « langue vivante ».



**Votre propre relation à la langue a-t-elle évolué au fil de votre pratique ?**

Oui, beaucoup ! Je me sens de plus en plus libre avec elle. Le français me semblait tellement difficile quand j'étais jeune, si strict, plein de règles complexes. Les auteurs qui la maniaient parfaitement m'impressionnaient, me semblaient indépassables. C'était très intimidant. Mais écrire des bandes dessinées comiques m'a aidé à me libérer car je pouvais faire semblant de ne pas trop prendre au sérieux toutes ces règles et pouvais même me permettre de les bousculer, de jouer avec elles. C'est ainsi que j'ai commencé à « habiter » le français. Plus je vieillissais et plus je me rends compte que la langue française est vraiment mon pays préféré.

## Dossier

### **La langue française n'appartient plus aux seuls Français par Alice Develey**

*ENTRETIEN - La langue française tient une place à part dans le monde. Une particularité qu'illustre le dernier rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie. Alexandre Wolff, responsable de l'Observatoire de la langue française qui a participé à cette nouvelle édition, répond au Figaro.*

**LE FIGARO. Quelles sont les nouvelles données de ce rapport sur la francophonie ? Alexandre Wolff.**

Nous avons beaucoup insisté sur les usages, afin de cerner les enjeux de l'avenir de la langue française. Il y a quatre ans, on avait mis en évidence que le centre de gravité de la francophonie se déplaçait vers le continent africain - c'est désormais une tendance qui se confirme- toutefois, nous n'avions sans doute pas assez étudié les conditions dans lesquelles la langue se pratiquait, et surtout les conditions de son avenir sur ses territoires.

**À la lecture de ce rapport, on apprend des chiffres étourdissants. Par exemple: En 2018, il y avait 12 % de francophones en Roumanie, 13 % en Autriche, 25 % au Portugal.**

On a peu conscience du rayonnement de la langue, en tant que langue d'usage quotidien comme ce peut être le cas en Afrique ou au Maghreb. On méconnaît aussi et on sous-estime l'importance du français comme langue étrangère. Rappelons ce chiffre : la langue française est la 2<sup>e</sup> langue la plus apprise dans le monde. Ce manque de connaissances est peut-être dû à des images anciennes qui sont attachées au français, à sa splendeur passée. Sauf qu'il s'agit d'un fantasme ! Quand on dit que l'Europe parlait français ou que la diplomatie mondiale le parlait, en réalité cet usage ne concernait qu'une petite élite, et non pas les masses, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette méconnaissance est peut-être aussi due à un discours ambiant sur la domination définitive de l'anglais. Or, nos études le démentent. Si l'anglais est très répandu aujourd'hui, la place qui est faite à d'autres langues, comme le français par exemple, ne cesse de grandir.

**« Les jeunes et moins jeunes qui parlent arabe sont désireux d'avoir une autre langue qui leur ouvre des perspectives plus larges »**

On peut enfin ajouter l'image de la colonisation qui ternit l'image de la francophonie. Elle est partiellement fautive. Il est évident que le français est aujourd'hui présent sur de nombreux territoires parce qu'il y a eu un fait colonial. En revanche, là où on se trompe, c'est que ce n'est pas à l'époque coloniale que le français a été massivement enseigné. S'il y avait une petite élite administrative qui parlait la langue, le français comme langue d'enseignement a été le fait d'une décision des dirigeants des États indépendants. Une décision qui s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui parce qu'ils ont considéré que le français était un outil de développement efficace.

**Avec près de 60 % des locuteurs quotidiens de français qui se trouvent aujourd'hui sur le continent africain, est-il correct de dire que le français n'appartient plus aux Français ?**

Absolument. Il faut que l'on intègre cette réalité et qu'on l'accompagne. Ce fait va en effet avoir des incidences sur les variations « sociolinguistiques du français ». On voit par exemple apparaître un peu partout dans les pays francophones de nouveaux termes, des expressions nouvelles. Ces néologismes sont un petit peu connus pour ce qui relève de l'Europe, du Québec, car c'est un sujet qui intrigue. Or, si le phénomène est de même nature en Afrique, il est souvent défavorisé. On en retrouve toutefois des marques dans la littérature.

**Quel défi doit relever la francophonie aujourd'hui ?**

La formule consacrée à l'OIF, c'est le « français en partage ». Le vrai défi pour l'avenir de la langue, c'est que les coopérations se maintiennent et que les pays dans lesquels le français est langue d'enseignement arrivent à relever le défi de l'éducation. Il y a un enjeu considérable avec des enfants qui vont de plus en plus à l'école, même si la scolarisation n'est pas encore complète dans beaucoup de pays. Il y a enfin un défi du nombre et de la qualité qu'il faut relever pour que le français reste une langue d'usage.

**La qualité est en effet un enjeu. Au Burkina Faso, où le français est la langue officielle, si 87 % des jeunes déclarent parler le français, ils ne sont aussi que 22 % à s'attribuer une note supérieure à 8/10 quant à leur niveau de langue.**

Il y a deux aspects. Si l'on prend le côté positif, on voit que les jeunes générations utilisent de plus en plus le français et se l'approprient. En revanche, si l'on regarde le côté négatif, on voit que les plus jeunes considèrent que leur niveau de français est inférieur à celui qu'avaient leurs parents.

Il y a une problématique du français langue d'enseignement, là où le français est la langue de scolarisation. Prenons le cas du Maghreb. Dans cette région, la problématique est différente, parce que le français est officiellement une langue étrangère, même si, de fait, il est pratiqué bien au-delà des cercles habituels de ceux qui apprennent le français comme langue étrangère. Il y a une difficulté des systèmes éducatifs pour accueillir tous les jeunes en nombre suffisant et dans de bonnes conditions. Il y a ensuite une difficulté à répondre à la demande du français. Dans les pays dans lesquels on voit une décroissance du nombre d'apprenants, on observe aussi un accroissement des inscriptions dans les systèmes privés, qu'il s'agisse des Alliances françaises ou des écoles de langues. Les jeunes et moins jeunes qui parlent arabe sont désireux d'avoir une autre langue qui leur ouvre des perspectives plus larges. L'anglais est là, mais là, le français domine.

**« Est-ce que les gouvernements, les populations continueront à considérer que la langue française est utile pour travailler, s'informer, s'enrichir culturellement ? »**

**Est-il absurde de mettre la langue française en compétition avec l'anglais ?**

Là où on se trompe souvent, c'est lorsqu'on dit : « Les Sénégalais, les Gabonais savent que la langue de l'avenir c'est l'anglais, donc ils vont abandonner le français. » C'est absurde. Quand une langue est implantée dans un pays de façon institutionnelle et de plus en plus dans les usages privés, cela n'a aucun sens. En revanche, dans les pays où l'anglais et le français sont des langues étrangères, il y a en effet une compétition. Les systèmes éducatifs ne sont pas en mesure d'offrir deux langues en général. Il y a ainsi des choix qui doivent s'opérer dans les familles, parmi les États et les systèmes éducatifs. En Europe, la question des langues a toujours été très vive car l'anglais s'est progressivement imposé comme première langue et, souvent, obligatoire. Aujourd'hui, on assiste néanmoins à une stabilisation. Si le français a en quatre ans, comme langue étrangère en Europe, connu une légère baisse de 2 %, il demeure la deuxième langue la plus apprise, notamment dans le primaire et le premier niveau du secondaire. Il repart par ailleurs dans les pays européens qui arrivent à mettre en place l'obligation d'une deuxième langue étrangère.

**On comprend à la lecture de ce rapport que la francophonie n'est pas le monolinguisme, mais le plurilinguisme.**

C'est la synthèse des synthèses. C'est valable pour l'espace francophone, mais aussi dans les espaces non francophones. On s'aperçoit aujourd'hui que le citoyen est globalement plurilingue. C'est notamment le cas dans la Francophonie du Sud.

**Que penser des prévisions qui annoncent, en 2060, une population de plus de 500 millions de francophones dans le monde ?**

Il faut être prudent et noter les différents scénarios : le plus pessimiste nous amènerait autour de 370 millions de francophones et le plus optimiste, nous mènerait à 800 millions de francophones. Pour cela, il faut remplir certaines conditions. Il y a des variables qui

vont être déterminantes : l'éducation, l'économie, l'utilité du français. Est-ce que les gouvernements, les populations continueront à considérer que la langue française est utile pour travailler, s'informer, s'enrichir culturellement ? La question de la transmission est aussi en jeu. Est-ce que les familles au-delà du système éducatif vont transmettre la langue ? Globalement, c'est plutôt vers cela que l'on s'oriente. Enfin, il est question de la variété des français. Jusqu'à quel point la variété du français peut-elle aller et rompre le continuum de compréhension des francophones du monde ?

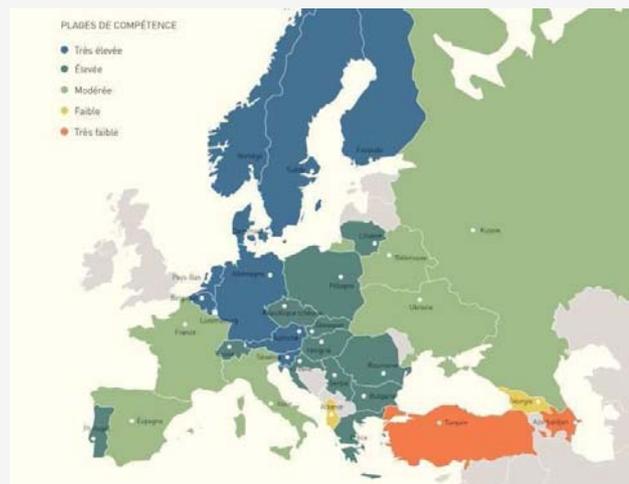
C'est une évolution à suivre.

## L'offensive pour une Europe anglophone en dépit du Brexit (NDLR : et des textes européens)

par Yves Montenay

« Brexit is the ideal moment to make English the EU's common language »

*The Economist*, 15 juin 2019



*Le niveau de maîtrise de l'anglais dans les différents pays d'Europe*

(Source : Le Monde).

*The Economist*, le journal de l'élite anglophone mondiale, fait campagne dans son numéro daté du 15 juin 2019 pour que l'anglais devienne la seule langue officielle de l'Europe après le Brexit. Le principal argument est que ce serait une langue neutre permettant de mieux travailler.

En fait, cela cache soit une ignorance de l'Europe, soit un mépris pour les cultures « des autres », soit un cheval de Troie pour détruire une Europe devenue étrangère et donc concurrente. Ou tout simplement l'habitude britannique de demander le beurre et l'argent du beurre.

**Les arguments de *The Economist* : une langue de travail « neutre »**

Remarquons que le journal hésite entre deux formules : « langue commune » dans le titre, et « seule langue officielle » dans le texte, donc une formule beaucoup plus dure\*. Soit les journalistes n'ont pas été attentifs, soit ils ont volontairement repris un titre masquant partiellement la révolution qu'ils proposent.

Leur raisonnement est simple : puisqu'il n'y aura plus de Britanniques en Europe, l'anglais ne sera la langue de personne et sera donc neutre. Et puis les dernières élections ont montré que les alliances entre partis politiques au Parlement européen se faisaient par-dessus les frontières, ce qui implique une langue commune au Parlement, rôle pour lequel l'anglais serait, selon eux, le « candidat logique ».

Ce serait d'ailleurs la position de Joachim Gauck, l'ancien président allemand, et de Mario Monti, l'ancien Premier ministre italien.

Le journal évacue les exemples des États-Unis, du Canada et de la Suisse qui ont plusieurs langues officielles (pour les États-Unis, le journal pense probablement à l'espagnol, qui bénéficie de lois locales, et non au français devenu symboliquement langue co-officielle en Louisiane).

Pour *The Economist*, l'Union européenne est trop fragile et trop récente pour ce plurilinguisme !

Le journal évacue aussi l'accusation d'élitisme. Certes, aujourd'hui, une bonne maîtrise de l'anglais est limitée à une caste supérieure, mais cela pourrait disparaître si l'on imposait fermement l'usage de cette langue dans chaque pays.

Enfin, pour le journal, l'argument le plus puissant est le réalisme : l'anglais est déjà de fait la langue de travail à Bruxelles et 97 % des enfants de 13 ans l'étudient à l'école, tandis que les cours en anglais se multiplient dans toutes les universités du continent.

Accessoirement, cela aiderait à diminuer l'énorme budget de traduction qui pèse sur l'Union européenne.

Une clause de style : l'anglais ne serait qu'un complément aux langages nationaux qu'il faudra protéger, pour affirmer et non trahir l'idéal d'une Europe cosmopolite.

### **Des arguments qui en cachent d'autres ?**

La plupart de ces arguments sont légers par rapport à l'enjeu, ou peuvent être retournés.

Par exemple, il est disproportionné de justifier cette énorme question linguistique par la commodité des échanges entre chefs de parti au Parlement européen.

Écarter le fait que les États-Unis, le Canada ou la Suisse aient plusieurs langues officielles me paraît un peu rapide, ainsi que l'évocation du budget de traduction, qui est surtout le résultat d'une mauvaise organisation à l'heure où la traduction automatique est presque parfaite pour les textes écrits, surtout s'ils ne sont pas littéraires, ce qui est le cas, et que les progrès sont rapides en matière de traduction automatique orale [...]

Quant à la neutralité, cela ferait sourire les partisans de l'espéranto et surtout les connaisseurs de la mécanique bruxelloise que nous décrirons plus loin.

L'argument le plus puissant reste celui du « réalisme », c'est-à-dire le fait que l'anglais soit déjà répandu. À cela je répondrai que rien n'est gravé dans le marbre : le français était

largement en usage à Bruxelles il n'y a pas si longtemps, comme d'ailleurs rappelé par *The Economist*.

En fait, ces arguments me semblent en cacher d'autres, plus intéressés, ou une certaine ignorance, voire un mépris pour les cultures des autres.

### **Un cheval de Troie pour détruire l'Europe ?**

*The Economist* présente son idée de l'anglais comme seule langue officielle de l'Europe comme devant la renforcer. À mon avis, c'est l'inverse qui se produira : l'Europe sortirait affaiblie d'une telle folie.

Une bonne partie des Européens sont déjà dégoûtés de l'Union, et le seraient encore plus si elle devenait ainsi étrangère et d'une certaine façon coloniale, en les obligeant à utiliser de plus en plus souvent une autre langue que la leur.

Cela va dans le sens tout à fait inverse du courant ancien et puissant de l'« Europe des patries » ainsi que du courant identitaire actuel. On peut défendre son village, voire mourir pour la patrie, mais certainement pas pour Bruxelles !

Et si vraiment l'anglais devait rendre l'Union plus attractive et efficace, pourquoi diable la Grande-Bretagne a-t-elle voulu la quitter ?

En partie justement pour des raisons nationales... dont l'immigration des Polonais !

Enfin l'élitisme de cette idée est patent : la frange mondialisée de l'Europe oublie que **la quasi-totalité de la population, si elle a souvent appris l'anglais à l'école, ne le parle pas, ou très mal.**

Preuves en sont les résultats de l'étude EPI sur la maîtrise de l'anglais en Europe, commentés ainsi par *Le Monde* : « Maîtrise de l'anglais : la France, cancre de l'Union européenne... »

Écarter l'accusation d'élitisme est une manière de tenir à l'écart le « bas peuple » à un moment où il rappelle qu'il faut le respecter. Le forcer à apprendre l'anglais au lieu de l'histoire locale ou de l'informatique ne ferait qu'empirer le mécontentement !

Et du mécontentement contre l'Europe, il y en a ! En France, les gilets jaunes, le Rassemblement National, la France insoumise... En Allemagne et dans le reste de l'Europe également ! Rajouter une utilisation plus générale et obligatoire de l'anglais, ce serait la révolte contre cette colonisation apatride !

Dès maintenant, « le bas peuple » constate que les dossiers destinés à l'Union européenne, préparés en langue nationale, et obligatoirement traduits plus ou moins bien en anglais, ce qui est déjà exaspérant, sont plus souvent rejetés par la technocratie anglophone de Bruxelles que ceux qui sont concoctés dans les cercles anglophones privilégiés au détriment des besoins du terrain, comme en témoigne le rapport Grin.

Les Britanniques sont-ils si ignorants de ce que sont les pays européens ? Ou au contraire ceux d'entre eux qui le savent ne se livrent-ils pas à une sorte de sabotage de l'Union pour voir dépérir un concurrent, ou tout simplement quelque chose qui ne les intéresse plus ?

Il est permis de penser que pour les Britanniques cette campagne pour l'anglais est en réalité tout à fait intéressée, car l'usage de leur langue en Europe leur rapporte beaucoup.

Et ils risquent d'y perdre si le Brexit décide d'entamer le rôle dominant de l'anglais à Bruxelles.

### **Les Anglais et l'Europe : demander le beurre et l'argent du beurre !**

Revenons en effet au « rapport Grin » qui décrit un écosystème anglophone regroupant les instances dirigeantes de l'Union et de nombreux groupes d'intérêts.

Cet écosystème a réussi à faire passer toute étude, tout projet ou financement par des textes en anglais faisant intervenir de nombreux Britanniques ou leurs obligés.

**Des milliards de dollars sont en jeu**, qui pourraient être menacés par une diminution progressive du rôle de l'anglais à la suite du Brexit.

D'où l'intérêt pour les Britanniques de consolider cet écosystème en officialisant l'usage de l'anglais malgré leur départ, et si possible de l'étendre à l'ensemble de l'Europe, et non plus aux seules instances dirigeantes de l'Union, en faisant de l'anglais la seule langue officielle sur l'ensemble du territoire.

### **Les raisons intellectuelles du rejet d'une langue unique et étrangère**

Mon expérience de l'international rejoint les constatations des linguistes : les idées se forment et s'expriment différemment dans chaque langue, et obliger à les formuler dans une langue étrangère entraîne une perte importante de qualification et plus généralement d'idées.

Voir notamment les travaux rassemblés par l'Observatoire européen du plurilinguisme, et illustré par l'analyse des malentendus entre Renault et Nissan, lorsque ces entreprises communiquent en anglais, langue étrangère pour les deux parties.

Quelques interprètes franco-japonais compétents en automobile et exploitant les très bons résultats de la traduction automatique pour les matières techniques auraient peut-être évité la crise qui s'est révélée depuis. Car, au-delà du cas personnel de Carlos Ghosn, le problème est la méfiance des Japonais envers les Français, exacerbée par une série de malentendus linguistiques.

### **Une idée néfaste et intéressée**

Bref, cette idée de l'anglais langue officielle de l'Europe, car « neutre » après le départ des Britanniques, est d'abord intéressée ! Elle est de plus néfaste aussi bien pour la construction européenne que pour chaque pays en particulier. Sur le plan économique d'abord, mais également sur le plan culturel.

Elle cache notamment l'effort permanent des Anglo-Saxons d'éliminer le français dans le monde entier.

Je ne parle pas des Britanniques et des Américains cultivés, souvent francophones, mais de l'historique « John Bull » (l'Anglais honni par les sans-culottes français), de la perfide Albion (l'Angleterre, ennemie acharnée de la Révolution et de Napoléon) et de « l'Oncle Sam », aux foudres dévastatrices bien avant son actuel avatar.

Soyons indulgents, dans le cas de *The Economist*, journal anti-Brexit, il s'agit peut-être d'une tentative de garder une porte ouverte sur l'Europe.

Mais plus de 50 ans d'observation, dont quelques négociations commerciales délicates avec des Britanniques, m'ont fait constater qu'ils cherchent à torpiller toute solution logique ou d'intérêt mutuel, s'ils la jugent contraire à leurs intérêts.

À nous donc de veiller aux nôtres !

*\*NDLR : En fait, cette formule est encore plus contraire aux textes européens (règlement n° 1 de 1958 sur les langues officielles.*

**Yves Montenay**, auteur de *La Langue française, arme d'équilibre de la mondialisation* (Les Belles Lettres, 2015)

## Le 1<sup>er</sup> novembre, l'Union européenne doit passer à deux langues : le français et l'allemand ! par Henri Temple



Le 1<sup>er</sup> novembre, c'est Samain et Toussaint : le Nouvel An gaulois et la communion des saints. Ce sera aussi le jour du Brexit effectif et la langue anglaise devra progressivement cesser d'être une langue de travail et de communication interne de l'Union européenne. Entré dans la CEE en 1973, le Royaume-Uni, aidé par le renfort des pays nordiques, a fini par imposer l'anglais au détriment de l'allemand et surtout du français, qui fut longtemps la langue quasi officielle des institutions bruxelloises. Par faiblesse d'âme et d'esprit, les petits messieurs qui siégeaient au nom de la France ont rendu les armes sans combattre, et le français a fini par estomper sa visibilité. Quels sont les arguments pour que le français et l'allemand deviennent les langues de travail et de communication en remplacement de l'anglais ?

D'abord, l'anglais ne sera plus la langue officielle que de l'Irlande et de ses 5 millions d'habitants, dont 10 % parlent gaélique.

En outre, il serait inconcevable de travailler dans la langue d'un pays non membre ou des Américains. Alors que le français est la langue officielle de la France, de la Belgique, du Luxembourg, sans compter la Suisse. Ce qui représente environ 80 millions de locuteurs.

Et l'allemand est parlé dans les mêmes pays plus l'Autriche, soit environ 100 millions de personnes.

Mais le français a deux avantages sur l'allemand :

– il est une langue internationale en pleine expansion puisque, de 350 millions de locuteurs, il va passer à plus de 600 en 2060. Et cela sur tous les océans et les continents ;  
– il est une langue latine comme l'italien et le roumain, mais surtout comme le portugais et l'espagnol, qui sont eux aussi de grandes langues mondiales. Les locuteurs slaves sont trop peu nombreux et non homogènes (du polonais au bulgare et du tchèque au serbo-croate).

Et, donc, donner le choix aux services de la Commission entre une grande langue germanique et nordique et une grande langue latine plus méridionale tombe sous le sens. Cela n'empêchera nullement la vingtaine d'autres langues nationales d'être utilisées dans les grands débats au Parlement et dans la flopée des versions du *Journal officiel* ; l'hémicycle demeurera ceint de dizaines de cabines de traducteurs simultanés, un dispendieux cauchemar de Babel qui ne cesse de s'accroître avec les nouvelles adhésions (les traducteurs du finnois vers le serbo-croate sont rares...).

Ainsi, en larguant ses amarres, le Royaume-Uni rendra deux services : il posera la question de la survie du système bruxellois, voire *ipso facto* de l'euro, au moment où l'Italie a des fourmis dans sa botte de sept lieues ; et il rendra son rayonnement à la langue française. Pour peu que nos politiciens soient sensés, patriotes et courageux : mais là...

## **La francophonie au Tchad : français et arabe cohabitent avec plus de 120 langues**

**Au Tchad où le français cohabite avec l'arabe tchadien, la langue véhiculaire est majoritairement parlée par les 15 millions d'habitants. Mais ces deux langues officielles doivent également cohabiter avec plus d'une centaine d'autres langues utilisées à travers le pays. Alors quand parle-t-on arabe, français, sara ou encore kabalaye ?**

Dans un restaurant branché, perché sur le toit d'un immeuble de la capitale Ndjamena, pas besoin de tendre l'oreille pour distinguer plusieurs langues. Ici, jeunes travailleurs et étudiants passent du français à l'arabe en quelques secondes. « Ici, au niveau du restaurant, le plus souvent, on parle uniquement l'arabe. C'est une manière de se distraire parce que c'est une langue maternelle, et c'est très facile de l'utiliser. Ça ne demande pas beaucoup d'efforts. Mais dans le cadre du travail, c'est uniquement la langue française qu'on utilise », explique Abakar, un ingénieur de 28 ans.

À côté de lui, ses amis sirotent un thé. Et beaucoup disent utiliser aussi leur langue maternelle selon les sujets abordés. « Je parle kabalaye en famille quand notre sujet de discussion est un sujet sensible ; sur les questions de parler des problèmes de la famille et

que l'on est au milieu de plein de monde, on parle le kabalaye pour que d'autres personnes ne comprennent », témoigne Leïla, la gérante du restaurant *Ndjamena Fast Food*.

### **L'arabe et le français, les deux langues officielles**

Même constat pour Youssouf, écrivain et doctorant. Lui utilise le kanembou pour mieux négocier ses prix au marché. « *Je sais que la plupart des commerçants au marché sont des Kanembous. Je pourrais ainsi oser une certaine familiarité. Et là, il va peut-être me recevoir avec beaucoup d'égards, et me faire des prix assez raisonnables* », explique-t-il.

Au Tchad, le français et l'arabe sont les deux langues officielles. Et plus de 120 langues sont parlées à travers le pays.

RFI, le 20/3/2019

## **Au Vatican, la langue française suscite toujours l'intérêt**

**La langue de Molière résonne aussi dans les couloirs du Vatican, où des cours de français sont maintenant proposés aux membres du Saint-Siège.**

VATICAN NEWS/ Entretien réalisé par Adélaïde Patrignani

Quatre signatures dont on peut augurer un bel avenir à la langue française dans l'institution ecclésiastique. Le 21 février dernier, les représentants du Saint-Siège, de l'ambassade de France près le Saint-Siège, des Pieux Établissements de la France à Rome et à Lorette, et de l'Institut français-Centre Saint-Louis, signaient une convention pour proposer des cours de langue française en faveur du personnel ecclésiastique ou laïc des différentes instances du Saint-Siège. « *Cette convention a été signée dans une atmosphère enthousiaste* », se réjouit le **père Michel Kubler, assomptionniste, administrateur des Pieux Établissements**, « *et elle va d'emblée être mise en œuvre* », puisque dès ce printemps des cours particuliers seront dispensés « *à cinq hauts responsables de la Secrétairerie d'État.* »

### **La francophonie dans l'Église catholique**

Le français figure parmi les langues officielles de la cité du Vatican, aux côtés de l'italien, langue officielle de l'État de la cité du Vatican ; du latin, langue officielle de l'Église catholique romaine et langue juridique du Vatican ; et de l'allemand, langue officielle de l'armée du Vatican, la garde suisse pontificale. Le français est usité pour la diplomatie du Saint-Siège, le Vatican étant enregistré comme État francophone auprès des organisations internationales.

Sa forte pratique au sein de l'Église est aussi, bien sûr, liée à la répartition des catholiques à travers le monde – les pays francophones occupent une place majeure. Le père Michel Kubler revient sur ces aspects, mais il rappelle d'abord l'attachement particulier que plusieurs papes de l'histoire récente ont porté à la langue française.



## **Le Mexique, acteur de la Francophonie**

*par Juan Manuel Gomez-Robledo\**

La présence du Mexique au sein de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) n'est que l'aboutissement d'une longue histoire d'amour pour la langue et la culture françaises. Une histoire qui nous ouvre aujourd'hui la possibilité d'embrasser toute la richesse de l'espace francophone et de construire ensemble un monde plus prospère et plus juste. À l'origine, la société de la vice-royauté de la Nouvelle Espagne découvre la mode et les coutumes françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle, lors de l'accession au trône espagnol de la maison des Bourbons qui gouverne, depuis le palais royal à Madrid, les territoires qui constituent le Mexique actuel. Des couturiers, des cuisiniers et des aventuriers français trouvent ainsi une voie ouverte à travers l'Atlantique grâce aux vellétés de la politique européenne. Empreint de la philosophie et de l'esprit des Lumières, le Mexique obtint son indépendance en 1821, et la langue française devint le véhicule de la modernité vénérée par les élites politiques et culturelles de la jeune nation.

Selon l'usage de l'époque, la diplomatie mexicaine communique alors en français les espoirs portés par son projet, encore fragile et contesté aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Les ministres plénipotentiaires mexicains parcourent les cours européennes et au-delà pour demander en français, que ce soit au sultan à Istanbul ou à l'empereur à Vienne, la reconnaissance politique du nouvel État. En dépit de deux guerres

avec la France au XIX<sup>e</sup> siècle, le français prend toute sa place dans l'éducation et la culture du pays. Il s'affirme plus tard en tant que code des avant-gardes artistiques. Le voyage initiatique à Paris s'avère incontournable pour se faire un nom au XX<sup>e</sup> siècle. Diego Rivera, Alfonso Reyes, Jaime Torres Bodet, Octavio Paz, Carlos Fuentes, Francisco Toledo, parmi tant d'autres, font de Paris leur Mecque culturelle.

Malgré la montée en puissance de l'anglais à l'échelle mondiale, le Mexique réserve une place notable à l'apprentissage de la langue française. De nos jours, au Mexique, chaque année 200 000 personnes apprennent le français à travers un réseau de près de 40 Alliances françaises, et l'Institut français est le deuxième au monde, derrière celui de Paris. Par ailleurs, cette langue jadis réservée aux élites est devenue un moyen de promouvoir la création d'une force de travail performante et ouverte sur le monde. Ainsi, les programmes de double diplôme développés en coopération avec la France forment-ils annuellement un nombre croissant d'ingénieurs francophones. Prochainement, la première université bilingue ouvrira ses portes à Monterrey, dans le Nord du Mexique. Nous souhaitons que cette évolution dans l'apprentissage du français devienne une force qui favorise la mobilité sociale des Mexicains, qu'elle soit un outil pour que les nouvelles générations de mon pays parlent d'innovation et partagent leur vision du monde avec les jeunes de tous les pays francophones. Je suis certain que cela contribuera à nous rapprocher encore davantage du Liban, pays auquel nous sommes liés grâce aux descendants des immigrés libanais qui se sont installés au Mexique. Admis à l'Organisation internationale de la francophonie en 2014, le Mexique œuvre en faveur du renforcement de la présence des États observateurs au sein des instances de l'Organisation. Étant le pays hispanophone le plus peuplé du monde, ma patrie partage avec cette communauté axée autour de la langue française l'intérêt pour la défense des valeurs du multilinguisme, du dialogue culturel et de la diversité qui nous apprennent à vivre ensemble en harmonie.

Le Mexique prend dès lors sa place parmi les « partisans de cette langue française qui leur tend un miroir où ils contemplent leur humanité, saisissent le monde, entendent sa rumeur », pour reprendre les mots du président Macron à l'Académie française il y a un an.

***\*Ambassadeur du Mexique en France et représentant personnel adjoint du président du Mexique auprès de l'OIF***

## Brèves

### La résistance au « tout-anglais » s'organise

*Le Progrès de Lyon-Rhône*



**Les associations Courriel et Afrav militent pour le respect des langues et contre la politique impérialiste du « tout-anglais ». Elles ont défilé à Lyon, le 20 mars dernier, pour sensibiliser la population à la préservation de notre langue française.**

« Qu'on se le dise d'emblée : nous ne sommes absolument pas hostiles aux langues étrangères », déclare **Georges Gastaud**, philosophe et président du Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique (Courriel).

## Courrier des lecteurs

À : [courrier@telerama.fr](mailto:courrier@telerama.fr); [positifposed@gmail.com](mailto:positifposed@gmail.com)

Cc : [dmdp@radiofrance.com](mailto:dmdp@radiofrance.com)

### Le crépuscule des dieux de la critique cinématographique

Il est étonnant que d'estimables critiques de cinéma tels Michel Ciment et Jean-Philippe Domencq (*Positif*) Jacques Morice (*Télérama*, *Beaux-Arts*) n'expriment aucune réserve sur la traduction du titre hongrois du film de László Nemes, *Napszállta*, par « Sunset » et non « crépuscule » qui en donne la couleur métaphysique et historique pour un locuteur dont le français est la langue maternelle.

JPD semble bien le comprendre puisqu'il évoque le « crépuscule européen » et non un coucher de soleil – un *beautiful sunset* sur l'Adriatique...

Ainsi, le titre de certains films non anglophones – tel que, par exemple, le polonais « Guerre froide » – nous est imposé par un « Cold War », qui oblitère complètement pour plusieurs générations de francophones ce qu'a été la situation politique de l'après-guerre de 1948 à 1989 dont le film fait référence.

Et bientôt, pourquoi pas, la « drôle de guerre » se dira « The Funny War » ?

Et qu'en pense L. Némes, parfait francophone ?

Cordialement, **Claude Weisz**, 31/3/2019.

## Réflexions reçues du général Henri Roure

*[NDLR : Le général Henri Roure dénonce les atteintes à notre langue et à notre culture du fait de la politique d'intégration européenne menée depuis des décennies. Voici l'extrait pertinent de son message. Albert Salon.]*

Nous sommes, en réalité, confrontés à des actions de grignotage de notre identité et de notre souveraineté. Il s'agit de créer une organisation mondialiste, conduite par les États-Unis et relayée par l'UE. Pour cela, il faut détruire les piliers de la civilisation et balayer la spécificité des peuples. Les valeurs et vertus qui pourraient faire obstacle à cette entreprise doivent faire l'objet d'un travail de sape. L'homme ne doit plus être qu'une pâte malléable, dissociée de ce qui est encore la famille,

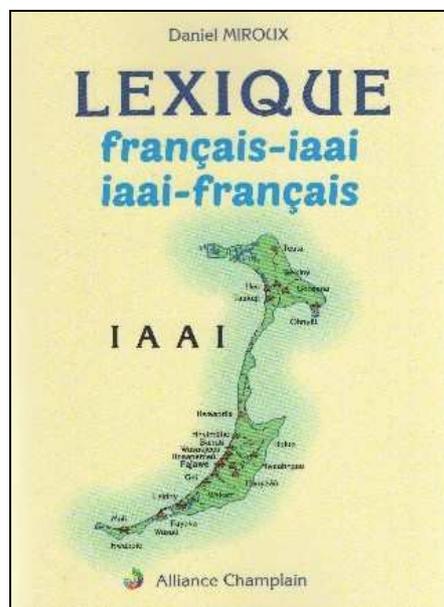
Ainsi, après avoir résisté sous l'époque gaullienne, la France, progressivement, a été, en grande partie, conquise par ce mouvement supranational. Elle a rejoint les rangs des pays otaniens et alignés sur le duo Washington-Bruxelles. Parallèlement, et en toute logique, l'UE est devenue réticente à l'apport politique et culturel de la France et, à Bruxelles, la langue anglo-saxonne, véhicule du système, a supplanté le français trop connoté historiquement, culturellement et politiquement. Pire, en France même, cette intelligentsia soumise ne défend plus la culture nationale, tente de s'exprimer en anglo-saxon et mène une politique d'abandon de souveraineté et d'alignement sur la pensée développée et propagée par la Trilatérale, le club Bilderberg, George Soros, les animateurs de Davos, et quelques autres activistes de l'américanisation du monde. Bien évidemment, c'est la démocratie qui est bafouée. En conséquence, le peuple français, confronté à cette tromperie, perd ses repères. C'est voulu !

L'idée de nation, qui a structuré la France en transcendant ses différences, est gravement mise en péril. Or, de ce concept dépendent l'unité et la force du pays. L'impérialisme étatsunien, par son action corrosive sur la nature des peuples, s'est révélé un danger pour l'existence de la France, dans son essence, et en conformité avec sa longue histoire. Il a considérablement affaibli l'État français, l'offrant ainsi, en proie, aux ambitions étrangères et dénaturant les valeurs liées à la nationalité.

# Parutions signalées

## Le Lexique français-iaai/iaai-français

de Daniel Miroux



*NDLR : Daniel Miroux est administrateur  
d'Avenir de la langue française (ALF).*

Le iaai, langue austronésienne, fait partie du groupe des langues océaniques. Il est principalement parlé dans l'île d'Ouvéa, appelée aussi Iaaï, située dans l'archipel des îles Loyauté en Nouvelle-Calédonie.

C'est une langue riche par sa phonologie et son système vocalique. Elle se caractérise également par l'absence de voyelle nasale et par une expression de la possession la plus développée des langues kanakes.

Dès l'établissement des missionnaires protestants, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la langue iaai a eu sa propre écriture avec la fixation d'une orthographe qui sert encore de référence aujourd'hui. La publication de la Bible, le *Tusi Kap*, en 1901, marque la diffusion écrite du iaai. À l'époque, de très nombreux textes notamment religieux ont été écrits dans la langue.

L'écriture a toutefois subi, depuis, une évolution à la fois par le souci des linguistes de la rendre plus proche de la réalité en doublant, entre autres, les voyelles longues et par la disparition de certaines consonnes dans plusieurs catégories de mots, celles-ci n'étant plus prononcées par les locuteurs, probablement en raison de la proximité de la langue avec le français.

Signe de vitalité, les lecteurs pourront trouver dans ce livre de nombreux mots de création récente liés à la vie quotidienne actuelle.

## Jean-Paul Perreault, un Québécois contre la colonisation des cerveaux de ses compatriotes par l'anglais

*[NDLR : ALF entretient avec l'association québécoise, Impératif français, une fraternité de combat pour la langue française et la Francophonie, présidée par Jean-Paul Perreault. Son président présente l'ouvrage intitulé Jean-Paul Perreault contre la colonisation des cerveaux de Paul Morissette. Y sont décrits les multiples combats menés par M. Perreault pour la démocratie culturelle, pour la francophonie et contre la colonisation des cerveaux et le tout-à-l'anglais. Nos lecteurs reconnaîtront dans les extraits ci-dessous du livre les mêmes méthodes anglo-saxonnes de conquête des esprits que nous avons dénoncées en France et en Belgique. Il s'agit bien d'une entreprise planétaire de mieux en mieux révélée, qu'il s'agit de dénoncer et contre laquelle il convient de mener sans relâche un combat de survie. Ces extraits pourraient vous convaincre de vous procurer l'ouvrage en ligne à [www.imperatif-francais.org](http://www.imperatif-francais.org). Albert Salon.]*

1. « Les "Press nine", "Bonjour/Hi", "Merci/Thank you", "Bienvenue/Welcome", "Ouvert/Open", "Fermé/Closed" sont des moyens subliminaux, sans doute les plus subtils et efficaces, pour procéder à cette conquête des cerveaux, pour faire avancer la vision de la présence de l'anglais partout, le "tout-anglais", le mur à mur au Québec. »
2. « L'anglosphère au Québec a mis la table et s'est développé des ramifications de pouvoir jusque dans les confins de certains partis politiques où une bonne partie de leurs pensées se destine à répondre au besoin d'expansion. Comment *The Montreal Gazette*, *The Suburban*, *CITY*, *Global*, *CBC* réussissent-ils à si bien vivre en terre très majoritairement francophone ? »
3. « Le président d'Impératif français avance l'idée que les francophones ont tout simplement intégré l'anglais comme langue supérieure, celle qui a le plus de prestige. Ils ont absorbé quelques mythes qu'ils se répètent entre eux jusqu'à s'en convaincre solidement. L'anglais améliore leur qualité de vie, leur donne accès à de meilleurs emplois. Parler anglais, c'est une promotion sociale alors que parler français, c'est se maintenir dans l'infériorité. Il s'agit probablement du "syndrome du vaincu". »
4. « On veut le modèle américain sur toute la planète, et l'anglosphère, forte de sa situation actuelle sur la planète, a réussi à faire entrer dans la tête de bien des gens que l'anglais doit devenir la langue universelle. Or, si l'anglais devait devenir la langue universelle, tout le monde aurait comme langue maternelle une langue seconde. C'est une vision qui est en train de s'implanter sur toute la planète. Il doit y avoir un contre-courant, une conscience politique assez forte partout sur la planète pour dire non à ce modèle. »
5. « Quand on regarde le comportement de l'anglosphère à l'échelle planétaire, on voit bien qu'on impose à l'humanité le concept de langue unique, du tout-à-l'anglais. De saisir qu'il peut y avoir de la résistance à cette vision est généralement très mal reçu

par la communauté anglophone. Nous avons une chance unique, un projet de société emballant, celui de créer un espace unique, différent en Amérique et dans le monde qui a pour nom le Québec. Nous sommes une nation connue et reconnue comme étant parmi les plus évoluées de la planète. Nous avons beaucoup à offrir. Le temps des complexes est terminé. Voici enfin un ouvrage qui nous présente les multiples combats d'un homme obstiné, audacieux, compétent et toujours à l'œuvre pour la cause de la francophonie et contre la colonisation des cerveaux. Captivant, ce feu roulant d'assauts contre la langue française versus la résistance de Jean-Paul Perreault qualifié par un éditorialiste de "pitbull de la langue". » *Source : Impératif français.*

## L'urgence francophone

### *Un vent mauvais souffle sur les Alliances françaises*

**par Catherine Distinguin**, vice-présidente d'ALF

En 1883, des hommes inspirés et visionnaires, Jules Verne, Pasteur, Renan, Ferdinand de Lesseps, l'éditeur Armand Colin, et surtout Paul Cambon, ministre résident en Tunisie, qui en avait pris l'initiative, ont uni leurs volontés et leur enthousiasme pour créer l'*Association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger*, première appellation des « Alliances françaises » qui, depuis, se sont répandues dans le monde entier. Nous étions au lendemain de la défaite de 1870. L'objectif était de rebondir en renforçant le rayonnement culturel français à l'étranger et notamment dans l'Empire colonial naissant. Ces pionniers n'imaginaient sans doute pas que leur projet allait très rapidement faire naître le plus grand réseau culturel de ce type au monde.

À l'origine du succès, un fonctionnement très original et d'une grande souplesse. Contrairement aux organismes équivalents, britannique (British Council), allemand (Goethe Institut) ou espagnol (Institut Cervantès), les Alliances françaises sont le plus souvent nées d'initiatives locales et gérées bénévolement par des étrangers, sous la forme de structures légères associatives. « *Ils font cela par pur attachement affectif... On ne crée pas une Alliance française pour faire des affaires, c'est un acte militant* », confie Christine Laumond, chargée de mission internationale à la Fondation *Alliance française*. Pas moins de 85 % des Alliances sont des associations autonomes de droit local étranger et sans but commercial : peu coûteuses, elles s'autofinancent à 96 %, notamment en dispensant des cours. Le reste provient de l'État français sous forme de détachement de fonctionnaires – le plus souvent des enseignants – qui assurent une fonction de directeur ou de délégué général. Elles constituent donc, pour la France, un formidable réseau culturel, bien plus étendu que celui de nos voisins européens, pour un coût réduit et un engagement de l'État modique : 40 millions d'euros par an, soit 5 fois moins que le budget d'une faculté moyenne.

### *Trois grandes missions*

Ambassadrices de la langue française, les Alliances françaises répondent à trois objectifs : proposer des cours de français à tous les publics ; faire connaître la culture française et les cultures francophones ; favoriser la diversité culturelle. L'état d'esprit qui préside à leurs actions repose sur quelques principes : le respect de la diversité des cultures, la passion de l'échange et la solidarité, l'esprit associatif, la convivialité, la recherche de l'excellence dans les activités entreprises, et le sens de la modernité et de l'innovation.

Pour rassembler toutes ces structures, jusque-là isolées, en un réseau unique, a été créée en 2007 la « Fondation *Alliance française* », reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Paris. Elle fédère, dans 132 pays, plus de 830 Alliances françaises, formant chaque année 450 000 étudiants et accueillant 6 millions de participants à des événements liés à la francophonie. L'objet de la Fondation est de veiller au respect des missions et des principes de l'Alliance française. Quand une Alliance voit le jour, elle demande à la Fondation de la reconnaître en approuvant ses statuts. Si elle veut se développer, la Fondation la conseille et peut l'aider à former son personnel. La Fondation cherche également à développer l'offre numérique et à valoriser la marque « Alliance française ».

Ce surprenant phénomène a résisté à l'épreuve du temps. Il s'est même amplifié et renforcé, connaissant un souffle neuf depuis la création de la Fondation. Par exemple, dans les Alliances françaises d'Afrique, le nombre total d'étudiants apprenant le français a augmenté, en 2018, de 15 %.

### *Une singularité dont l'efficacité échappe au jacobinisme mondialiste*

En dépit de cette singularité si efficace, le modèle « Alliance française » se trouve aujourd'hui menacé. Et à très court terme. L'élection présidentielle de 2017 a en effet profondément modifié le paysage de la francophonie dans la politique française. Derrière un discours très positif et un volontarisme affiché, les réalités macroniennes de fond sont en train de nous rattraper à grands pas : en réduisant le français au rôle de « *langue majeure d'échange et de communication pour la promotion du plurilinguisme* », le président évacue ce que le français est avant tout : l'expression d'une culture. Enfermé dans sa logique mondialiste par la vision et jacobine par l'action, qui implique de tout centraliser pour mieux forcer la globalisation, il vide la langue française de son essence même, cette âme de la langue qui touche si intimement les promoteurs des Alliances françaises à travers le monde.

Il a hélas suffi, en janvier 2018, d'un grain de sable pour déstabiliser un ensemble international jusque-là bien huilé. Un contentieux financier a surgi entre la Fondation *Alliance française* et l'Alliance de Paris-Île-de-France. Cet incident – local, circonscrit à Paris, il s'agissait de loyers impayés... – a fourni à point nommé un prétexte pour remettre en cause l'indépendance des Alliances françaises. On a assisté, dès 2018, à la mise sous

contrôle de la Fondation, avec nomination par l'Élysée d'un ambassadeur chargé de prévoir – selon le vœu du président Macron lui-même – un « *rapprochement* », ou même une fusion, de la Fondation avec l'*Institut français*. Fondé en 2010, cet ÉPIC (établissement public à caractère industriel et commercial) a pour but de coordonner et promouvoir l'action culturelle des ministères de la Culture et des Affaires étrangères. Projeter de lui faire absorber les Alliances françaises est inquiétant et dangereux.

Certes, les deux entités ont des objectifs finaux communs ou complémentaires. Mais elles sont complètement dissemblables par leur structure, leur organisation et leur mode d'action. Et leurs statuts juridiques sont radicalement différents : l'*Institut français*, soumis à la tutelle de deux ministères, ne sera pas capable de dialoguer avec des Alliances françaises au statut ouvert et décentralisé, qui jouissent d'une véritable indépendance vis-à-vis des ambassades et de l'Administration. Complètement extérieur aux schémas technocratiques et centralisés que seul connaît le pouvoir, le modèle des Alliances françaises fonctionne bien : c'est sans doute ce qu'on lui reproche.

### *Un décalage manifeste entre les discours et les actes*

La Fondation *Alliance française* dispose d'un budget d'environ 4 millions d'euros. S'y ajoutaient, jusqu'à l'été 2017, les subventions que certains députés et sénateurs prélevaient sur leur réserve parlementaire. Elle a été supprimée, les effets négatifs devant en principe être palliés par la création d'un fonds de substitution. Mais personne n'en connaît encore les modalités d'attribution. Par ailleurs, depuis plusieurs années, les Alliances françaises voient réduire constamment les mises à disposition de professeurs et autres fonctionnaires : de 322 en 2012, elles sont passées à 281 en 2017, soit une baisse de 13 %, destinée à se poursuivre.

Ce sont ces redoutables incertitudes qui ont fait réagir la sénatrice Hélène Conway-Mouret, vice-présidente du Sénat, ancienne ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, qui estime qu'on ne peut ainsi « *brader notre culture et notre langue*<sup>1</sup> ». Un collectif de présidents d'Alliances françaises en Afrique australe, tous étrangers, a interpellé le ministre des Affaires étrangères sur ces menaces et la diminution des détachements : « *Si la Fondation ainsi que la mise à disposition de ce personnel devaient disparaître, plusieurs de nos structures deviendraient alors de simples centres de langues, dont les liens avec votre pays seraient coupés. Chaque année, nos comités investissent du temps et de l'énergie dans ces associations auxquelles nous croyons. Cet investissement nécessite la reconnaissance de votre pays pour être maintenu*<sup>2</sup> ».

---

1. Hélène Conway-Mouret, *Le Journal du Parlement*, 25.04.2018.

2. *Le Monde*, tribune du 25.05.2018.

Le potentiel de la francophonie est immense, mais il passe notamment par l'existence et le dynamisme de la Fondation *Alliance française*, aujourd'hui fragilisée par cette crise. Or, l'absence de soutien de l'État à la Fondation rend l'action publique dans la francophonie peu lisible, en dépit des intentions affichées, et son éventuelle absorption par l'*Institut français* crée une confusion très préjudiciable.

C'est ici que le décalage criant entre les propos du président Macron et ses actes se révèle dans toute sa crudité. Promettre la création de dix nouvelles Alliances, au rythme d'une par an, à partir de 2019 relève de l'illusion : c'est ignorer qu'une Alliance française, « *c'est d'abord des francophiles "du coin" qui s'organisent dans le droit local*<sup>3</sup> ». Et quand Emmanuel Macron prétend vouloir « sanctuariser » le budget des Alliances françaises, comment le croire au regard des exigences répétées de la Commission européenne de réduire les dépenses publiques ?

### *Funeste présage*

Un lot de promesses non crédibles donc. La manière dont est présenté le projet de réforme de la Fondation *Alliance française* cherche à créer l'illusion d'une volonté de l'État de s'investir davantage dans l'avenir des Alliances françaises, alors que la réalité est tout autre. Le premier effet du scénario de restructuration envisagé a été d'inquiéter les différents acteurs : ils craignent pour leurs emplois, les moyens alloués à leurs missions et l'avenir du partenariat avec l'État. Le rapprochement physique entre les deux entités est rendu effectif par le déménagement du siège de l'*Institut français* dans les locaux historiques de l'Alliance française, boulevard Raspail à Paris. Mais le prochain transfert à l'*Institut français* des missions de formation et de professionnalisation du personnel des alliances est un funeste présage : en perdant une grande part de leur indépendance, les Alliances françaises perdraient du même coup un facteur essentiel de leur dynamisme. En ne conservant que l'animation du réseau et la protection de la « marque » Alliance française, la Fondation deviendrait rapidement une coquille vide ou quasi vide. De plus, sachant que les directives de l'Union européenne promeuvent l'ouverture des services publics à la concurrence, on peut redouter que la Fondation, dont les fonctions essentielles auront été noyées dans l'étatique *Institut français*, ne soit elle aussi privatisée, condamnée à une rentabilité étrangère à sa finalité, ou appelée à disparaître face à la concurrence.

La diffusion de la langue française dans le monde est-elle vouée à être subordonnée au seul profit ? Le secrétaire général de la Fondation *Alliance française* rappelle avec raison

---

3. Frédéric Petit, député (Modem) des Français de l'étranger, rapporteur pour avis de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, dans le cadre du Projet de loi de finance 2019.

que « *la francophonie, c'est une effectivité, mais ce sont surtout des potentialités. On peut devenir une des premières langues dans le monde, mais il faut s'en donner les moyens*<sup>4</sup> ».

En dépit des discours sonores sur la promotion de la langue française, comment peut-on croire qu'avec une seule représentante sans salaire ni bureau en lieu et place du ministère de la Francophonie, et une tête de réseau mal portante, le défi ait une chance sérieuse d'être relevé ? N'a-t-on pas déjà cédé devant le triomphe universel du « globish », la langue française, vassalisée, acceptant peu ou prou d'être cantonnée à des fonctions vernaculaires locales ?



---

4 . Bertrand Commelin, entretien, *Le Petit Journal*, 30.01.2018.